

**SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL
POUR L'ASSAINISSEMENT DE
L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE**

Mise en ligne le 17 mars 2025

**Délibération n° 2025-004-3
Séance du 11 mars 2025**

Adhésion à l'association Club des
Utilisateurs EKSAE

Le Bureau,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de présentation en date du 27 février 2025, par lequel Monsieur le Président lui demande d'adhérer à l'association Club des Utilisateurs EKSAE pour l'année 2025,

Considérant que l'association Club des Utilisateurs EKSAE pourra constituer, pour le SIAAP, un lieu d'échanges ayant pour but de faciliter le partage d'informations et d'expériences,

Après en avoir délibéré

Article 1 : Autorise Monsieur le Président à adhérer à l'association Club des Utilisateurs EKSAE pour l'année 2025, dont le siège social se situe 10 rue Vignon 75009 Paris.

Article 2 : Autorise Monsieur le Président à procéder au versement de la cotisation à cette association.

Article 3 : Dit que la dépense correspondante, d'un montant de 300 €, sera imputée sur la section de fonctionnement du budget du syndicat.

Le Président

François-Marie DIDIER

